

CREMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS

(Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches

SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m.

Une vraie Villégiature Préparée



AGENT DES BILLETS

229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.



Le Train de New York

Quitte la Station Terminus à 7:30 P. M.

DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue

Un lit de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.

Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A la Carte"

Bureau des BILLETS.

314 RUE ST. CHARLES.

Dépot: Station Terminus, rue du Canal.

FRONK MAIN 300.

CHEMINS DE FER

MEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisville and Nashville R.R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans L.M.

Washington et New York

Birmingham et Cincinnati

Abilene Express

Louisville et Cincinnati

Pensacola et Jacksonville

Mobile Accommodation

Montgomery Accommodation

Dumaine Gulf Coast Excursion

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans L.M.

Washington et New York

Birmingham et Cincinnati

Abilene Express

Louisville et Cincinnati

Pensacola et Jacksonville

Mobile Accommodation

Montgomery Accommodation

Dumaine Gulf Coast Excursion

(Tous les jours excepté dimanche.)

Dumaine Gulf Coast Excursion

VENTES AUX ENCHERES

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

No. 2 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 3 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 4 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 5 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 6 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 7 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 8 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 9 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 10 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 11 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 12 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 13 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 14 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 15 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 16 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 17 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 18 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 19 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 20 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 21 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 22 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 23 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 24 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 25 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 26 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 27 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 28 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 29 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 30 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 31 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 32 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 33 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 34 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 35 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 36 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 37 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 38 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 39 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 40 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 41 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 42 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 43 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 44 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 45 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 46 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 47 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 48 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 49 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 50 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 51 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 52 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 53 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 54 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 55 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 56 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 57 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 58 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 59 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 60 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 61 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 62 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 63 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 64 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 65 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 66 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 67 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 68 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 69 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

No. 70 - Nouvelle-Orléans Ar. 9:05 a. m.

Texas and Pacific R.R.

Station Union.

DEPART

Texas Express Limited, Alexandria, 6:35 a. m.

VENTES AUX ENCHERES.

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième et Septième Districts.

Doli cottage simple, résidence No. 4121 rue Carondelet. Cottage simple, No. 4238 Holly Grove, et une écurie voisine.

Succession de Francis M. McKeough—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 111,796.

Par W. H. FITZPATRICK, Encaveur, Bureau, No. 32 rue Baronne, le MARDI 26 novembre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue, en vertu d'un acte de vente, en présence de M. George H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, date et signé de 29 septembre 1915, dans un acte de vente, la propriété suivante, à savoir:

10. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les baillées et améliorations qui s'y trouvent, et appartenant à et faisant partie, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette paroisse, désigné comme lot vingt-quatre (24) de l'Etat numéro 72, maintenant lot 131, borné par les rues Carondelet, Milan, Marigny et un autre, et désigné comme lot 131, par un acte de dépôt dans le bureau de M. Solim Wagner, ancien notaire de cette ville, sous date du 3 avril 1903; le dit lot mesurant 30 pieds de large sur 120 pieds de profondeur, et 30 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

11. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4121 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

12. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4238 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

13. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4121 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

14. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4121 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

15. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4121 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

16. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4121 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

17. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4121 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

18. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4121 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

19. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu sous le No. 4121 rue Holly Grove, et une écurie voisine.

20. Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les baillées et améliorations qui s'y trouvent, et sous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet et appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, dans cette paroisse, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'Etat numéro cinquante-quatre, borné par les rues Ouisque, Seama, Arts et l'avenue Monro, et désigné comme lot 10, par un acte de dépôt dans le bureau de M. Fred B. Field, ingénieur, d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent cinquante pieds, et sont divisés en deux lots égaux et parallèles; le lot No. 1 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monro. Les propriétés décrites sont les numéros deux et trois sont sur la grande brasserie Gentilly, maritamment environnées, près de la ligne électrique des chars et dans une des portions les plus saines et les plus améliorées de la ville.

21. Deux certains lots de terre, situés dans la paroisse Caddo, Etat de la Louisiane, tenant les appentis trento-huit, trois quarts, et un centième de la Troisième Section, flirant vingt, rang quique Est.

22. Six lots de terrain, avec les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet et appartenant à et faisant partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette paroisse, désignés par les numéros 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40, dans l'Etat numéro cinquante-quatre, borné par les rues Ouisque, Seama, Arts et l'avenue Monro, et désigné comme lot 10, par un acte de dépôt dans le bureau de M. Fred B. Field, ingénieur, d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent cinquante pieds, et sont divisés en deux lots égaux et parallèles; le lot No. 1 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monro. Les propriétés décrites sont les numéros deux et trois sont sur la grande brasserie Gentilly, maritamment environnées, près de la ligne électrique des chars et dans une des portions les plus saines et les plus améliorées de la ville.

23. Deux certains lots de terre, situés dans la paroisse Caddo, Etat de la Louisiane, tenant les appentis trento-huit, trois quarts, et un centième de la Troisième Section, flirant vingt, rang quique Est.

24. Six lots de terrain, avec les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet et appartenant à et faisant partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette paroisse, désignés par les numéros 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40, dans l'Etat numéro cinquante-quatre, borné par les rues Ouisque, Seama, Arts et l'avenue Monro, et désigné comme lot 10, par un acte de dépôt dans le bureau de M. Fred B. Field, ingénieur, d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent cinquante pieds, et sont divisés en deux lots égaux et parallèles; le lot No. 1 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monro. Les propriétés décrites sont les numéros deux et trois sont sur la grande brasserie Gentilly, maritamment environnées, près de la ligne électrique des chars et dans une des portions les plus saines et les plus améliorées de la ville.

25. Deux certains lots de terre, situés dans la paroisse Caddo, Etat de la Louisiane, tenant les appentis trento-huit, trois quarts, et un centième de la Troisième Section, flirant vingt, rang quique Est.

26. Six lots de terrain, avec les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet et appartenant à et faisant partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette paroisse, désignés par les numéros 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40, dans l'Etat numéro cinquante-quatre, borné par les rues Ouisque, Seama, Arts et l'avenue Monro, et désigné comme lot 10, par un acte de dépôt dans le bureau de M. Fred B. Field, ingénieur, d'après lequel plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent cinquante pieds, et sont divisés en deux lots égaux et parallèles; le lot No. 1 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monro. Les propriétés décrites sont les numéros deux et trois sont sur la grande brasserie Gentilly, maritamment environnées, près de la ligne électrique des chars et dans une des portions les plus saines et les plus améliorées de la ville.

27. Deux certains lots de terre, situés dans la paroisse Caddo, Etat de la Louisiane, tenant les appentis